



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

Le service Déchets de la communauté de communes,
AMBERT LIVRADOIS FOREZ

PROGRAMME D' ACTIONS PÉDAGOGIQUES

ANNÉE SCOLAIRE 2019 - 2020



www.ambertlivradoisforez.fr

15 avenue du 11 Novembre • 63 600 Ambert • Tél. 04 73 72 71 40 • accueil@ambertlivradoisforez.fr



Le service Déchets de la communauté de communes, AMBERT LIVRADOIS FOREZ est en charge de la collecte des déchets ménagers et du tri sélectif des 58 communes soit une population de 27 618 habitants sur un territoire de 1 700 Km².

Les agents vous proposent des animations, pour éveiller la curiosité des enfants au développement durable et en particulier sur la gestion et la prévention des déchets.

L'objectif de ces séances est de permettre aux plus jeunes d'aborder les notions de bases sur ce sujet.

Pour cela, nous souhaitons vous accompagner dans vos projets pédagogiques s'inscrivant dans une démarche éco-citoyenne.

*Les agents du service Déchets **interviennent gratuitement** dans les écoles, collèges, lycées et centres de loisirs du territoire.*

Pour plus de renseignements, merci de contacter le service Déchets au 04-73-82-76-91



SOMMAIRE

Dans le cadre des séances d'animations sur le thème des déchets, nous pouvons vous proposer plusieurs formules à adapter en fonction des projets scolaires.

Les projets sont modulables, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre demande

SÉANCES D'ANIMATIONS

- Déchets / Tri / Recyclage	P5
1 ^{ère} séance : Découverte des matières et du tri	P5
2 ^{ème} séance : Présentation du camion poubelle	P6
3 ^{ème} séance : Le recyclage et son devenir	P7
- Schéma Local de Gestion des Déchets Organiques	P8
- Les déchets organiques	P11
1 ^{ère} séance : Les biodéchets et le compostage	P11
2 ^{ème} séance : Le jardinage au naturel	P12
3 ^{ème} séance : Installation d'un composteur à l'école	P14
4 ^{ème} séance : Mobilisation autour du composteur de quartier	P17
- Visite des sites de gestion des déchets	P19
-Site du Poyet sur la commune d'Ambert	P19
-Centre de tri : Claustre Environnement à Marsac-en-Livradois	P24
-Sites de compostage ambertois	P25
-Pôle de valorisation : VERNÉA à Clermont-Ferrand	P27
-Ressoucerie : Récup' Dore Solidaire à Saint-Amant-Roche-Savine	P31
-Entreprises locales favorisant l'utilisation de matières recyclées dans leur process	P32

ÉVALUATIONS DES SÉANCES D'ANIMATIONS

-Bilan des enfants	P38
-Bilan des enseignants	P39

POUR ALLER PLUS LOIN

- Mise à disposition de matériel	P44
-Gobelets réutilisables	P44
-Matériels pédagogiques	P46
- Mettre en place le tri des déchets dans votre classe et établissement	P55
- Les établissements témoins VALTOM	P61
-Plaquette	P63
- Les poules à l'école	P67
- Fiches pratiques de Zéro Waste France	P70
-Organiser un pique-nique zéro déchet	P71
-Organiser sa kermesse zéro déchet	P73

ANNEXES

-Instructions / Demande pour la visite du site du Poyet à Ambert	P80
-Convention de prêt : gobelets réutilisables	P84
-Fiche réservation : matériels pédagogiques	P86

Séance d'animation Déchets / Tri / Recyclage

1^{ère} séance : Découverte des matières et du tri

Public ciblé : à partir de 3 ans

Nombre d'enfants : 30 enfants maximum

Durée : 3 heures en classe

Descriptif :

Cette animation a pour objectif de présenter aux enfants ce que signifie le mot « déchets » et aussi de leur expliquer le tri. Nous leur rappelons où doit être jeté chaque type de déchets en s'appuyant sur le « jeu de la poubelle ».

Nous leur faisons appréhender la notion de mieux consommer pour moins jeter et nous les invitons à trouver des solutions pour éviter le déchet.

Supports pédagogiques :

- Poubelle 120 L avec ses déchets + ses affiches pour le jeu.
- DVD La Cabane de pépé.



Séance d'animation Déchets / Tri / Recyclage

2^{ème} séance : Présentation du camion poubelle

Public ciblé : à partir de 3 ans

Nombre d'enfants : /

Durée : selon le nombre d'enfants / à l'école ou dans la commune

Descriptif :

Cette animation a pour objectif de faire découvrir aux enfants le métier de chauffeur-rippeur et de leur faire comprendre le fonctionnement du camion poubelle.

Nous leur expliquons les différents modes de collecte :

- La collecte en porte à porte.
- La collecte en apport volontaire.



Séance d'animation n°3 Déchets / Tri / Recyclage

3^{ème} : Le recyclage et son devenir



Public ciblé : à partir de 3 ans

Nombre d'enfants : 30 enfants maximum

Durée : 3 heures en classe

Descriptif :

Cette animation permet de faire prendre conscience de l'intérêt du tri des déchets aux enfants en leur faisant observer les différentes étapes de leurs parcours à partir de la matière première jusqu'à leur transformation.

Une partie de cette séance se fait en groupe afin de déterminer les différents stades du traitement des déchets.

Cette séance rappelle aux enfants l'intérêt principal du recyclage qui est de préserver les ressources naturelles.

Supports pédagogiques :

-Malle « Rouletaboule » : Réseau école Nature

-DVD « l'étonnante histoire du recyclage des emballages plastiques ».



Schéma Local de Gestion des Déchets Organiques

Dans un objectif de respect de la réglementation et de maîtrise des coûts en raison des fortes hausses programmées de la Taxe Générale sur l'Activité Polluante (TGAP) sur les déchets non recyclables (+ 500 %), le VALTOM a établi en 2018 / 2019 un Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques (STDGO) qui se fixe un objectif la réduction de 50 % des biodéchets dans la poubelle ordures ménagères.

Le service Déchets d'Ambert Livradois Forez a décliné le STDGO du VALTOM en un Schéma Local de Gestion des Déchets Organiques (SLGDO) pour la période 2019 – 2024.

Ce STGDO permet de :

- Réaliser un état des lieux des gisements et des modalités de gestions des déchets organiques sur le territoire.
- Evaluer les actions déjà entreprises.
- Lister et budgéter les actions à entreprendre sur la période 2019 – 2024.
- Evaluer l'impact du SLGDO en termes de tonnages et coûts.

Les objectifs du SLGDO de AMBERT LIVRADOIS FOREZ :

Respecter la réglementation

- 2025 : 65 % valorisation matière des déchets dangereux non inertes
- 2024 : Obligation du tri à la source Biodéchets pour tous

S'inscrire dans les orientations nationales :

« Développer les réseaux et leurs innovations organisationnelles au service de pratiques vertueuses »

S'inscrire dans le projet de territoire Ambert Livradois Forez :

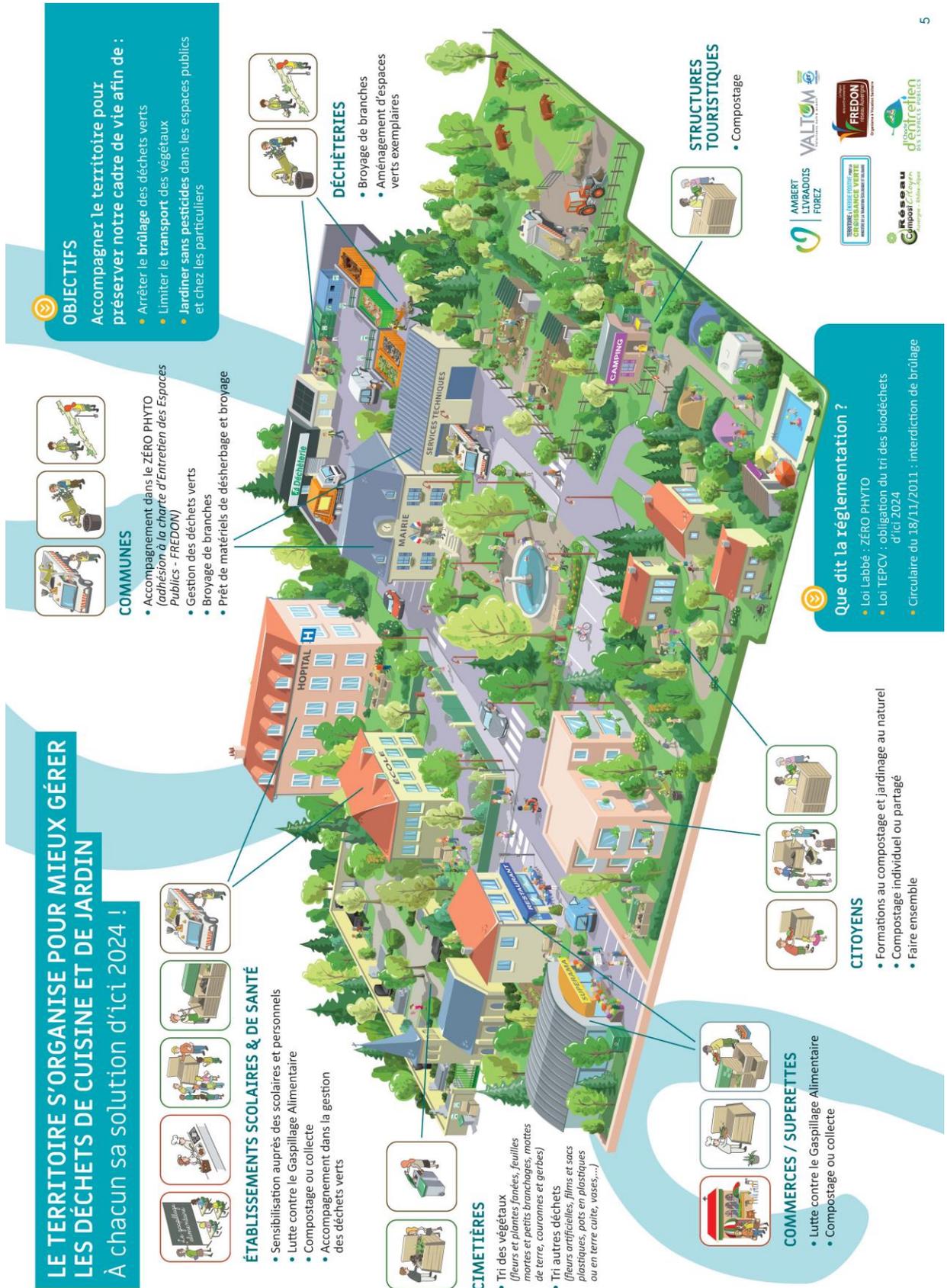
« Le défi climatique : une chance pour Ambert Livradois Forez, oser l'excellence environnementale »

Maitriser les Coûts

Sensibiliser les habitants et dynamiser les réseaux d'acteurs de gestion des biodéchets.

Développer une identité écologiquement responsable du territoire en matière de déchets.

-Schéma Local de Gestion des Déchets Organiques d'AMBERT LIVRAOIS FOREZ 2019 - 2020



Infos pratiques :

Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TEPCV)

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte rentrée en application le 17 août 2015 stipule dans son titre IV, article 70 alinéa III alinéa 4 :

« Augmenter la quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation sous forme de matière, notamment organique, en orientant vers ces filières de valorisation, respectivement, 55 % en 2020 et 65 % en 2025 des déchets non dangereux non inertes, mesurés en masse. Le service public de gestion des déchets décline localement ces objectifs pour réduire les quantités d'ordures ménagères résiduelles après valorisation. A cet effet, il progresse dans le développement du tri à la source des déchets organiques, jusqu'à sa généralisation pour toutes les productrices et tous les producteurs de déchets avant 2025, pour que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles, afin que ceux-ci ne soient plus éliminés, mais valorisés. »

Cette directive oblige donc les collectivités à mettre en place un système de gestion des biodéchets afin de les détourner des ordures ménagères.

Un arrêté ministériel donne une existence réglementaire au compostage de proximité

Le gouvernement a publié le 24 avril 2018 un arrêté du 9 avril du ministère de l'Agriculture sur le compostage, la méthanisation, le compostage de proximité et les sous-produits animaux.

L'arrêté sur le compostage de proximité autorise à traiter jusqu'à 52 tonnes / an (maximum 1 tonne par semaine) **de biodéchets contenant des sous-produits animaux**, hors ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) et **sans agrément sanitaire**.

Le texte précise les points suivants :

- **Chaque site doit avoir désigné un « responsable de la bonne gestion du site »** qui peut être une personne physique ou morale (association...). Dénommé « exploitant », **il doit être « formé aux règles de bonne pratiques »** et « veiller à leur respect ». En particulier, il doit s'assurer de « la bonne montée en température du tas en cours de compostage » et relever « régulièrement » sa température.
- **Une utilisation élargie du compost** : le compost mûr issu d'un site de compostage partagé est utilisé sur le territoire communal ou intercommunal, ou sur les communes limitrophes, par les usagers du composteur « pour leur usage propre » ou des tiers « à titre gratuit ou onéreux ». En cas de cession à tiers pour de la culture maraîchère, seule l'utilisation en cultures de racines est autorisée.

Séance d'animation Les déchets organiques

1^{ère} séance : Les biodéchets et le compostage



Public ciblé : à partir de 3 ans

Nombre d'enfants : 30 enfants maximum

Durée : 3 heures en classe

Descriptif :

L'objectif de cette animation est de sensibiliser les enfants au compostage des déchets fermentescibles et d'apprendre les bons gestes pour produire un bon compost.

- Reconnaitre les déchets compostables.
- Découvrir les êtres vivants acteurs de la transformation du compost.
- Aborder des notions sur le gaspillage alimentaire.



Supports pédagogiques :

- Conte « Twist le lombric » pour le cycle 1.
- Conte « Les bestioles » pour le cycle 2 et 3.
- DVD « Ma petite planète chérie ».



Séance d'animation Les déchets organiques

2^{ème} séance : Le jardinage au naturel

Public ciblé : à partir de 3 ans

Nombre d'enfants : 15 enfants maximum par groupe (possibilité de 2 groupes)

Durée : à adapter en fonction du projet déterminé

Matériels nécessaires pour les enfants : habits de jardinage, gants, bottes pour les enfants. Des outils de jardin seraient un plus.

Descriptif :

Cette animation s'inscrit dans une démarche exemplaire, pour tendre vers la mise en place d'un jardin « Zéro Déchet »

Les séances peuvent avoir différentes formes en fonction des sujets traités durant l'année (à établir avec les responsables pédagogiques).

Nous accompagnons les enfants à découvrir des méthodes de jardinage sans produits phytosanitaires grâce au recyclage des déchets de jardin.

En invitant les élèves à réfléchir sur la notion de matière organique nous les guidons petit à petit vers des notions et méthodes de valorisation de la matière comme : mulching, paillage, tressage, broyage, fabrication d'abris pour la faune locale, plantation d'espèces florales vivaces/mellifères, engrais vert... grâce au support du jardin.

C'est aussi l'occasion d'aborder la notion de « faire soi-même » en créant des jardinières, des épouvantails, des abris et hôtels à insectes ou encore tout type de décorations de jardin que peuvent avoir en tête les élèves (si les durées des séances et les ressources en matériaux le permettent).

**Bienvenue
dans mon jardin**

TOUT CE QUE LE JARDIN PRODUIT PEUT-ÊTRE UTILE AU JARDIN





Séance d'animation Les déchets organiques

3^{ème} séance : Installation d'un composteur à l'école

Le service Déchets de la communauté de communes AMBERT LIVRADOIS FOREZ, a déjà impulsé une forte dynamique autour de cette thématique, notamment dans les établissements scolaires.

La participation d'un maximum d'établissements au dispositif permettra une synergie territoriale cohérente et un détournement conséquent de biodéchets.

Quels sont les enjeux ?

- Diminuer les volumes de déchets organiques traités au Pôle VERNÉA et d'améliorer les pratiques de compost dans les collectivités.
- Répondre aux obligations de tri et valorisation des déchets organiques.
- Produire à l'école son propre compost.

Comment mettre en place un site de compostage au sein de l'école ?

Cette action se décline en 10 étapes :

- **1 REFLEXION**

Prise de contact avec l'établissement, afin d'annoncer le projet d'accompagnement à la structure.

- **2 DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUE**

Etat des lieux de la gestion des déchets (site et type de production, moyen de collecte actuel, affichages mis en place, nombre de membre du personnel concernés.

- **3 ACCOMPAGNEMENT**

Définition du pilotage de l'action, cette étape permet à tous les acteurs impliqués de prendre des décisions pour réaliser et mettre en place ce projet.

- **4 SENSIBILISATION**

Mettre en place des actions pédagogiques adaptées aux enfants en faisant appel à une démarche participative avant le lancement du projet.

Ces séances d'animation ont pour objectif de présenter le compostage tout en sensibilisant et en motivant à participer au tri des biodéchets.

- **5 DIAGNOSTIC PÉDAGOGIQUE**

Mise en place des pesées des biodéchets (pesées avant-après réalisées par les enfants).

- **6 FORMATION**

L'objectif est d'accompagner les acteurs et les référents du site de compostage dans la gestion quotidienne d'un compost et de leur donner les moyens de s'approprier facilement leurs missions.

- **7 MISE EN PLACE DU SITE DE COMPOSTAGE**

Le choix du lieu d'implantation est primordial afin de favoriser la participation des enfants, et de faciliter les missions des référents de site.

- **8 INAUGURATION ET DÉMARRAGE DU PROJET**

C'est une étape importante du projet car c'est l'aboutissement et la concrétisation d'un travail d'équipe, cela permet d'officialiser le site de compostage.

- **9 LA GESTION DU SITE DE COMPOSTAGE**

Le service déchets est composé de quatre Maîtres-Composteurs, dont le rôle est d'accompagner les référents de site à la bonne pratique du compostage. Ils se rendent sur place pour s'assurer des bonnes pratiques, encourager les participants à alimenter le composteur et surtout être à leur écoute.

- **10 ÉVALUATION DU PROJET**

Cette évaluation permet de prendre du recul, d'émettre un constat sur la situation afin de progresser, d'ajuster et de s'améliorer.





ATOUS du projet :

- Projet éducatif pluriannuel structurant.
- Action transversale aux équipes des établissements.
- Détournement conséquent des biodéchets.
- Réduction à terme des coûts de gestion des biodéchets.
- Sensibilisation des élèves et des familles.
- Image de l'établissement et de la collectivité.



L'implication et la motivation des équipes sont des éléments nécessaires à la réussite du projet



Le plus de la collectivité :

- **Fourniture de l'équipement :** composteur, bio-seau, brass'compost, signalétiques
- **Réapprovisionnement en structurant :** broyat
- **Accompagnement dans la pratique du compostage :** suivi régulier 4 fois par an

Séance d'animation Les déchets organiques

4^{ème} séance : Mobilisation autour du composteur de quartier

Descriptif :

En parallèle des animations scolaires, les élèves pourront devenir acteurs d'un projet citoyen dans leur commune en participant à la mise en place d'un composteur de quartier.

Exemples d'actions :

- Réflexion avec la mairie et les habitants sur le lieu d'implantation du composteur.
- Travail sur la signalétique et les outils de communication.
- Montage du composteur.
- Présentation du projet aux habitants.
- Organisation de l'ouverture du composteur de quartier aux habitants.

Chaque action est modulable en fonction du choix des enseignants et des projets de la commune.

Au-delà de son action en faveur de la réduction des déchets, le compostage partagé permet de créer une dynamique, du lien entre les habitants d'une même commune. C'est aussi l'occasion d'organiser des rencontres à thème autour du composteur de quartier.





Séance d'animation VISITE DES SITES DE GESTION DES DÉCHETS

1^{ère} visite : Sites du Poyet sur la commune d'Ambert

Public ciblé : à partir de de 3 ans.

Nombre d'enfants : 30 enfants maximum

Durée : ½ journée

Descriptif :

Cette sortie sur le terrain permet aux enfants de découvrir et comprendre le fonctionnement de divers sites :

- La déchèterie.
- Plateforme de compostage.
- ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux.
- Quai de transfert des ordures ménagères.
- Station de traitement des lixiviats.
- Pont bascule.

Infos pratiques : Si besoin, la classe peut être divisée en 2 ou 3 groupes (présence impérative de 2 ou 3 accompagnateurs).

Financement de 50% du transport.

Possibilité de visiter la déchèterie la plus proche de votre secteur ou de choisir la visite complète à Ambert.

Parcours en extérieur : prévoir des chaussures fermées. Des chasubles jaune (haute visibilité) vous seront prêtées pour votre sécurité.



- 1 – La déchèterie

Une déchèterie est un espace aménagé, gardienné, clôturé et propre où les particuliers peuvent déposer leurs déchets occasionnels.

La communauté de communes AMBERT LIVRADOIS FOREZ gère sept déchèteries sur le territoire :

- AMBERT
- ARLANC
- VERTOLAYE
- SAINT-GERMAIN-L'HERM
- VIVEROLS
- SAINT-ANTHEME
- CUNLHAT



- Découvrir le fonctionnement et l'utilité d'une déchèterie.
- Présenter le rôle et les missions de la gardienne.
- Découvrir les types de déchets apportés par les usagers.
- Découvrir le devenir des déchets acceptés.



- **2 – Plateforme de compostage**

La plateforme est gérée par l'Entreprise Claustre Environnement, depuis janvier 2012. Les professionnels (élagueurs, paysagistes) y déposent les déchets verts (tailles, tontes). La plateforme accueille également les déchets verts reçus dans les déchèteries du territoire.

- Découverte de la méthode de compostage.**
- Explication aux enfants de ce que devient le compost.**



- **3 – Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND)**

L'ISDND est une décharge contrôlée dans laquelle les déchets de la benne du « Encombrants » sont stockés et surveillés pour ne pas polluer le sol.

- Découverte du fonctionnement du site.**
- Les règles de sécurité.**



- 4 – Quai de transfert des ordures ménagères.

Depuis 2014, le quai de transfert permet de charger et de regrouper le contenu des camions de collecte du territoire d'AMBERT LIVRADOIS FOREZ dans des bennes de plus grande capacité. Ces chargements sont ensuite conduits au pôle de valorisation multi-filières VERNÉA à Clermont-Ferrand.

-**Découverte du fonctionnement du quai de transfert des ordures ménagères.**

-**Explications sur le fonctionnement de l'incinérateur.**



- 5 – Station de traitement des lixiviats.

Les exploitants de l'ISDND doivent répondre aux exigences des autorités en termes de gestion de leurs eaux polluées, les obligeant à s'équiper d'une solution de traitement.

-**Connaître le fonctionnement d'une station de traitement des lixiviats.**

-**Explication des techniques de traitement (eaux usées, boues)**



- **6 – Pont bascule.**

Les camions ont obligation de passer dessus à l'entrée et à la sortie. Il permet de peser les apports des collectes des ordures ménagères résiduelles.

-**Découverte du fonctionnement du pont bascule.**

-**Présentation du portique de contrôle de radioactivité.**



Vue aérienne du Site du Poyet sur la commune d'Ambert

Séance d'animation VISITE DES SITES DE GESTION DES DÉCHETS

2^{ème} visite : Centre de tri : Claustre Environnement à Marsac-en-Livradois

Public ciblé : à partir de de 3 ans.

Nombre d'enfants : 30 enfants maximum

Durée : ½ journée

La Société a été créée en 2008, elle a pour but d'apporter un service de proximité dans le respect des principes du développement durable en accompagnant les industriels et les collectivités du bassin d'Ambert dans la mise en place d'une gestion globale de leurs déchets.

- Découvrir le centre de tri des emballages.
- Découvrir la station de dépollution des véhicules hors d'usage.
- Découvrir la déchèterie professionnelle.



Infos pratiques : Si besoin, la classe peut être divisée en 2 ou 3 groupes (présence impérative de 2 ou 3 accompagnateurs).

Financement de 50% du transport.

Parcours en extérieur : prévoir des chaussures fermées. Des chasubles jaunes (haute visibilité) vous seront prêtées pour votre sécurité.

Séance d'animation VISITE DES SITES DE GESTION DES DÉCHETS

6^{ème} visite : Sites de compostage ambertois

Public ciblé : à partir de 3 ans.

Nombre d'enfants : 30 enfants maximum

Durée : 3H00 sur la commune d'AMBERT

Descriptif :

Au cours de cette visite, les enfants auront l'occasion de découvrir les différents types de sites de compostage : en immeuble, en établissement de santé, à l'école et à l'échelle d'un quartier aux différentes techniques de gestion.

Les élèves constateront que même les personnes qui ne disposent pas de jardin peuvent participer à ce geste de réduction des déchets.

Ils pourront également échanger avec les référents de site de compostage lors du parcours.





Composteur du Centre Hospitalier
et des deux EHPAD

Depuis Avril 2014

Composteur
de la Maison de l'Alimentation

Depuis Mars 2018



Composteur de quartier
Verger Communal

Depuis Avril 2019



Composteur en pied d'immeuble
HLM de La Masse

Depuis Septembre 2011



Séance d'animation VISITE DES SITES DE GESTION DES DÉCHETS

3^{ème} visite : Pôle de valorisation VERNÉA à Clermont-Ferrand



1-Les établissements doivent s'inscrire eux-mêmes via le module de réservation :
[www.visites-valtom.fr/ 04.73.44.24.24](http://www.visites-valtom.fr/)

- 1 Aller sur le site du VALTOM.
- 2 Cliquer à gauche sur le carré où il est indiqué : visiter nos pôles de valorisation (cela renvoie vers la plateforme de réservation).

2-Conditions des visites :

- 3 Les visites ont lieu un jeudi sur deux.
- 4 35 élèves maximum mais possibilité de 70 élèves sur la journée en alternant entre la visite de Puy Long et / ou la visite d'Échallier.
- 5 Les établissements prioritaires sont ceux inscrits dans le dispositif établissements témoins ou ceux ayant un projet de classe en lien avec les déchets.
- 6 La communauté de communes AMBERT LIVRADOIS FOREZ prend en charge la moitié du transport à condition que l'établissement soit engagé dans un programme de réduction des déchets.



3- Trois parcours pédagogiques

1 – Vernéa : Le pôle multi filières de valorisation.



-Durée : 2h

-Nombre d'élèves : 35 maximum

-Niveau : à partir du CE2

-Info pratique : division de la classe en 3 groupes (présence impérative de 3 accompagnants).



Atelier valorisation énergétique



Salle de commande et déchéthèque



Couloir pédagogique



Fosse

1 Chemin des domaines de Beaulieu, 63000 CLERMONT-FERRAND

2 – Puy-Long : L'installation de stockage des déchets non dangereux.



-Durée : 2h

-Nombre d'élèves : 35 maximum

-Niveau : à partir du CE2

-Info pratique : parcours en extérieur (se renseigner sur les dates proposées).



La maison éco-responsable



Atelier compostage



Atelier stockage



Atelier Biodiversité

3 – Echalier : Le centre de tri.



-Durée : 2h

-Nombre d'élèves : 35 maximum

-Niveau : à partir du CE2

-Info pratique : division de la classe en 2 groupes (présence impérative de 2 accompagnants).



Visite guidée



Le process



Quai de déchargement



Atelier recyclage

Séance d'animation VISITE DES SITES DE GESTION DES DÉCHETS

4^{ème} visite : Ressourcerie Récup'Dore Solidaire à Saint-Amant-Roche-Savine

Public ciblé : à partir de de 3 ans.

Nombre d'enfants : 30 enfants maximum

Durée : 2h00

Tarif : 50€ à régler à la Ressourcerie

Récup'Dore Solidaire, ressourcerie agréée sur le territoire d'AMBERT depuis le printemps 2014, cette structure d'insertion agit pour le développement durable en donnant une seconde vie aux objets.

Son concept : COLLECTER / VALORISER / REDISTRIBUER / SENSIBILISER

Objectifs :

- Découvrir le fonctionnement et les missions de la ressourcerie.
- Informers sur les manières d'éviter à un objet de devenir déchet.
- Initier à l'art du réemploi et de la customisation.



Pour plus d'informations : Frédéric MAURY, directeur : 04-73-72-91-98 au lieu-dit Les Buges.
Horaires d'ouverture du mercredi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Séance d'animation

VISITE DES SITES DE GESTION DES DÉCHETS

5^{ème} visite : Entreprises locales favorisant l'utilisation de matières recyclées dans leur process

Ce type de visite complète et finalise le circuit des déchets.
Pour cela nous vous invitons à vous rendre :

- Papeterie de GIROUX
- Cartonnerie Smurfit Kappa Dore Emballage de LA CHAPELLE AGNON
- Laboratoire Pichot du BRUGERON
- Des Joyaux à LA FOUILLOUSE (LOIRE)



- PAPETERIE DE GIROUX

Société en activité depuis plus de 100 ans, domiciliée à Olliergues, elle est spécialisée dans la fabrication de papier et de carton à partir de carton recyclé.



Public ciblé : uniquement pour les scolaires

Durée : environ 1h00 (gratuit)

Objectifs :

-Découvrir le fonctionnement et les missions de la papeterie

Pour plus d'informations : il suffit de prendre contact avec la Papeterie Giroux
au 04-73-80-13-44



- CARTONNERIE SMURFIT KAPPA DORE EMBALLAGE DE LA CHAPELLE AGNON

Cette cartonnerie est implantée sur notre territoire depuis 1978, et c'est l'un des 19 sites de Smurfit Kappa en France à produire du carton ondulé.



Public ciblé : uniquement pour les scolaires

Durée : environ 2h00 (gratuit)

Objectifs :

-Découvrir le domaine d'activité.

-Visite des différentes étapes de la conception, fabrication et transformation du carton ondulé.

Pour plus d'informations : il suffit de prendre contact avec Mme Brigitte PINEAU directrice générale au 04-73-95-20-47

 **Smurfit Kappa**
Dore Emballage



- LABORATOIRE PICHOT LE BRUGERON

Situé au Brugeron depuis 1989, les laboratoires industriels Pichot sont spécialisés dans le packaging plastique pour la cosmétique, le secteur pharmaceutique et l'agroalimentaire.



Public ciblé : uniquement pour les scolaires

Durée : environ 1h00 (gratuit)

Objectifs :

-Découvrir le domaine d'activité :

L'entreprise utilise les déchets de fabrication et les produits non conformes.

Broyés sur place, ils sont ensuite réutilisés. Un processus qui a le double avantage de limiter les achats de matières premières et de faire un geste pour l'environnement.

Pour plus d'informations : il suffit de prendre contact avec le Laboratoire Pichot
au 04-73-72-63-06



- **DESJOYAUX LA FOUILLOUSE (LOIRE)**

La société Desjoyaux est née dans le bassin de Saint-Etienne en 1969.

Soucieux de l'avenir de la planète Desjoyaux intègre dans son développement le respect de l'environnement en proposant des piscines plus écologiques.



Public ciblé : uniquement pour les scolaires

Nombre d'enfants : 15 enfants maximum par groupe

Durée : environ 2h30 (gratuit)

-Découvrir le domaine d'activités :

Deux ateliers sont exclusivement dédiés à l'injection de toutes les pièces plastiques (7360 m² au total) à commencer par les panneaux de structure des piscines qui, une fois ferrillés sont remplis de béton.

L'atelier injecte ensuite les groupes de filtration ainsi que leurs différents composants (couvercles, fenêtres et volets de skimmer, collerettes des projecteurs, buses de refoulement...) mais également les escaliers.

Ces ateliers sont équipés de différents modèles de presses à injection dont la plus importante est une presse qui dispose d'une force de fermeture de 6000 tonnes, un outil unique en Europe. Cette presse, une fois équipée du moule adapté, injecte des pièces dont le poids peut atteindre 68 Kg.

Le site comprend également un atelier Dallage et Margelles (1730 m²), certainement l'un des plus anciens du groupe.

L'atelier abris (4320m²), est exclusivement dédié à la fabrication des abris mi- hauts et des abris bas.

Un atelier est spécifiquement dédié à la production des liners de piscines. L'atelier liner, c'est 4370 m² de savoir-faire à la pointe de la technologie. Une production entièrement robotisée de la fabrication des murs et du fond jusqu'au pliage et à la mise en fut du liner. Une capacité de production journalière (en 3 postes) atteignant 42 liners.

Toujours dans sa logique de production 100 % MADE IN LOIRE, Piscines Desjoyaux s'est équipée d'une extrudeuse sur leur site de La Fouillouse.

Cette machine permet de produire la matière première de certaines pièces de leurs piscines. Utilisant 2 types de matières broyées (40 % de déchets alimentaires - 20 % de déchets ménagers) et 40 % de carbonate destiné à apporter les caractéristiques nécessaires à la matière, cette machine permet de produire la matière première des faces avant de leurs piscines.

L'extrusion est un procédé entièrement automatisé du début à la fin : mélange et fonte des 3 matières à une température de 200 °C, dégazage du mélange afin d'en retirer les dernières impuretés, découpe de la matière extrudée en billes, refroidissement, analyse matière puis stockage en silo.

Pour plus d'informations : il suffit de prendre contact avec Mr GAITON au 04-77-36-12-12



ÉVALUATIONS DES SÉANCES D'ANIMATIONS

1-Bilan des enfants

BILAN DES SEANCES D'ANIMATIONS

QUESTIONNAIRE ENFANTS

Merci de faire un bilan avec les enfants, et compléter le questionnaire

Structure : **Niveau :**

QUESTIONS				COMMENTAIRES
<i>Avez-vous aimé les animations ?</i>				
<i>Avez-vous découvert et appris des choses ? Si oui, lesquelles.</i>				
<i>Qu'avez-vous préféré ?</i>				
<i>Les animations vous ont-elles parues trop longues ? Si oui, lesquelles</i>				
<i>Avez-vous aimé qu'on vous parle des déchets ?</i>				

2-Bilan des enseignants**BILAN DES SEANCES D'ANIMATIONS**QUESTIONNAIRE ENSEIGNANTS

Structure :

Niveau de la classe:

Effectif :

Nom / Prénom :

-Comment avez-vous eu connaissance des animations proposées par le service déchets de la communauté de communes AMBERT LIVRADOIS FOREZ ?

 Par le bouche à oreille Sur recommandation Par l'Inspection Académique Autre : Par le site internet-1^{ère} Séance d'animation : Déchets et tri

Date de l'animation :

	Pas du tout	Assez	Beaucoup	Commentaires
<i>La durée de l'animation convenait-elle ?</i>				
<i>Les thèmes abordés étaient-ils pertinents ?</i>				
<i>Les explications étaient-elle claires ?</i>				
<i>L'activité réalisée était-elle intéressante ?</i>				
<i>Les outils pédagogiques utilisés étaient-ils appropriés ?</i>				

-2^{ème} Séance d'animation : Présentation du camion poubelle

Date de l'animation :

	Pas du tout	Assez	Beaucoup	Commentaires
<i>La durée de l'animation convenait-elle ?</i>				
<i>L'activité réalisée correspondait-elle à vos attentes ?</i>				
<i>Les explications étaient-elles claires ?</i>				
<i>L'activité réalisée était-elle intéressante ?</i>				

-3^{ème} Séance d'animation : Le recyclage et son devenir

Date de l'animation :

	Pas du tout	Assez	Beaucoup	Commentaires
<i>La durée de l'animation convenait-elle ?</i>				
<i>Les thèmes abordés étaient-ils pertinents ?</i>				
<i>Les explications étaient-elles claires ?</i>				
<i>L'activité réalisée était-elle intéressante ?</i>				
<i>Les outils pédagogiques utilisés étaient-ils appropriés ?</i>				

-4^{ème} Séance d'animation : Visite des sites de traitement

Date de l'animation :

	Pas du tout	Assez	Beaucoup	Commentaires
<i>La durée de l'animation convenait-elle ?</i>				
<i>Les thèmes abordés étaient-ils pertinents ?</i>				
<i>Les explications étaient-elles claires ?</i>				
<i>L'organisation de la visite (rotation des groupes, marche...)</i>				

-5^{ème} Séance d'animation : Les biodéchets et le compostage

Date de l'animation :

	Pas du tout	Assez	Beaucoup	Commentaires
<i>La durée de l'animation convenait-elle ?</i>				
<i>Les thèmes abordés étaient-ils pertinents ?</i>				
<i>Les explications étaient-elles claires ?</i>				
<i>La découverte des animaux du composteur était-elle intéressante ?</i>				
<i>Les outils pédagogiques utilisés étaient-ils appropriés ?</i>				

-Ces séances d’animation vous ont-elles permis d’amorcer un projet long terme sur la gestion des déchets ?

.....

-Remarques diverses :

.....

-L’impact de ces actions sur la réflexion ou l’intérêt porté par votre groupe d’enfants ?

	Jamais	Parfois	Régulièrement	Souvent	Commentaires
<i>Parlent-ils du tri des déchets ?</i>					
<i>Parlent-ils de la prévention et de la réduction des déchets ?</i>					

-Ce projet a-t-il suscité de leur part de nouvelles interrogations après les séances d’animations ?

OUI

NON

Commentaires :

.....

-L'impact des différentes séances d'animation sur la production de déchets de votre groupe d'enfants. À la suite de notre intervention, avez-vous remarqué :

	OUI	NON	Commentaires
<i>Une meilleure qualité du tri ?</i>			
<i>Une baisse sensible des déchets produits ?</i>			

LA POURSUITE DE VOS ACTIONS SUR LE THEME DES DÉCHETS

-Auriez-vous souhaité une animation supplémentaire (facultative) afin de réaliser un suivi de votre action ?

OUI

NON

Si oui, avez-vous une attente ou une idée sur le thème ou la forme de cette éventuelle animation ?

.....

-Votre groupe va-t-il déployer dans le futur, d'autres actions sur la thématique des déchets ?

OUI

NON

Commentaires :

.....

-Souhaitez-vous de nouveau effectuer ces séances d'animation l'année prochaine ?

OUI

NON

Commentaires :

.....

POUR ALLER PLUS LOIN

**En complément le service Déchets
de la communauté de communes AMBERT LIVRADOIS FOREZ,
vous proposent d'autres démarches dans la réduction des déchets.**

Mise à disposition de matériel

- Gobelets réutilisables



Pourquoi choisir des gobelets réutilisables :

- Avoir un site propre après votre manifestation.
- Réduire le volume de vos déchets.
- Adopter une attitude éco-responsable.

Ce que nous vous proposons :

Le prêt gratuit de gobelets disponibles en deux tailles 18 cl et 30 cl.



Comment ça marche :

- Appeler le service déchets pour réserver les gobelets.
- Venir chercher les gobelets avant la manifestation et signer la convention de prêt.
- Rapporter les gobelets lavés et séchés.
Les gobelets manquants vous seront facturés 0,60€
- Afin d'utiliser de façon optimale les gobelets, nous vous conseillons de mettre en place une consigne à 1€ ce qui vous permettra de financer le remplacement des gobelets manquants.

- **Matériels pédagogiques**

RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE



Le réseau École et Nature est né en 1983. Il s'agit d'une association loi 1901 d'intérêt général et agréée jeunesse et éducation populaire, et protection de l'environnement, association nationale éducative complémentaire de l'enseignement public.

Lien internet : reseauecoleetnature.org/

Un partenaire reconnu pour porter des projets collectifs et représenter ses acteurs au niveau national et international.

Malle « Rouletaboule »

Ce dispositif pédagogique offre toutes les ressources de manière ludique pour aborder la question de la gestion des déchets avec les enfants, et permet de les initier au respect de l'environnement et à la notion d'écocitoyenneté.

Cette malle est composée de 6 ateliers :

- Atelier des paysages
- Atelier des matières
- Atelier des filières
- Atelier des collectes
- Atelier de valorisation
- Atelier des expériences (13 fiches)



VALORPLAST



Valorplast, depuis 1993, a pour missions de : garantir et d'orchestrer la reprise des flux de plastiques collectés et triés par les collectivités, promouvoir durablement le recyclage en développant notamment des débouchés pour l'ensemble des emballages plastiques, favoriser l'écoconception des emballages plastiques en vue d'améliorer leur recyclabilité, sensibiliser assidûment tous les publics aux enjeux du tri et du recyclage des plastiques.

Lien internet : <https://www.valorplast.com/>

Valorplast, expert du recyclage des emballages plastiques

Le tri, un jeu d'enfant

Le tri, un jeu d'enfant, est une mallette destinée aux enfants de 6 à 11 ans. Ces ateliers permettront à chacun de s'interroger sur le recyclage des emballages plastiques.



CITÉO



Citeo est au service des entreprises pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en les transformant en nouvelles ressources. Depuis 25 ans, les entreprises ont investi 10 milliards d'euros pour collecter, trier, recycler les emballages et les papiers. Cet engagement a permis de déployer la collecte sélective partout en France, de faire du tri le 1er geste citoyen des Français et de créer des filières de recyclage, en partenariat avec les collectivités locales, les filières matériaux et les opérateurs.

Lien internet : <https://www.citeo.com/>

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

La mallette pédagogique Tri Master version 2019

Tri Master est un outil pédagogique et ludique conçu pour des enfants âgés de 6 à 12 ans, qui a pour objectifs :

-La prise de conscience des enjeux du tri et du recyclage pour la préservation de l'environnement.

-L'éducation au développement durable à travers l'exemple du tri et du recyclage des emballages ménagers.



Ce programme pédagogique a été conçu avec des enseignants. Très simple à mettre en œuvre, il permet d'aborder des notions essentielles tout en modulant l'apprentissage selon le niveau de la classe.

Cette mallette est composée :

1 DVD pédagogique support d'apprentissage

4 vidéos d'animations et des quiz pour valider l'assimilation des notions abordées.
Des films et des cas concrets pour plonger l'élève au cœur du tri et du recyclage.
Une séquence pour les 6-8 ans et une pour les 9-11 ans.



30 passeports pour passer à l'action

Pour mettre en pratique ce qui a été appris en classe et s'entraîner avec ses camarades à reconnaître puis trier les emballages en fonction des consignes de tri de sa ville.
Avec le tampon Tri Master joint, l'élève tamponne chaque emballage en indiquant s'il est à trier ou à jeter.
Un support qui peut également animer un projet pédagogique autour du tri des déchets à l'école.



1 Affiche Tri Master

Cette affiche reprend les consignes de tri. Affichée dans la classe, C'est un outil pédagogique qui reste à tout moment à la Disposition des enfants, des enseignants ou autres.



CIEMRA



CIEMRA est le Centre d'Information sur les Emballages Recyclés en Acier.

Sa mission : Mettre à la disposition du public des informations sur les aciers pour emballage, depuis leur fabrication jusqu'à leur réincarnation.

CIEMRA accompagne ainsi l'éducation des jeunes enfants au tri des déchets pour mieux recycler.

L'éco-citoyenneté s'apprend tôt, les enfants sont de formidables ambassadeurs des « gestes propres »

Lien internet : www.ciemra.fr

Parce que **l'éco-citoyenneté** s'apprend tôt, et que les enfants sont de formidables **ambassadeurs des gestes propres**

La Boîte à Malices

La Boîte à Malices explique de manière simple et ludique le cycle de l'acier : sa fabrication, son histoire, ses utilisations et son recyclage. Cette mallette pédagogique propose de découvrir le chemin parcouru par l'acier depuis sa naissance jusqu'à sa « réincarnation ».

Un outil malin pour former les jeunes à la bonne gestion des déchets et notamment des emballages en acier, afin de préserver notre planète.



VERRE AVENIR

Verre Avenir est le Département Communication de la Chambre Syndicale des Verreries Mécaniques de France.

Il a pour mission :

-d'informer le grand public sur le verre d'emballage et son recyclage
-d'apporter aux collectivités et enseignants les outils de communication nécessaires pour une bonne information sur le recyclage du verre

Depuis sa création, Verre Avenir a encouragé chez tous les partenaires du recyclage l'enthousiasme qui a conduit au développement de la collecte et au succès actuel.



Lien internet : www.verre-avenir.fr

kit pédagogique « Dis, comment on fait du verre ? »

Il s'adresse aux enseignants du cycle 3 et à leurs élèves.

Vous pouvez le commander gratuitement dès maintenant en envoyant un mail à :
contact@verre-avenir.fr

Thème central du dossier, le **recyclage du verre** présente une illustration concrète du programme d'Education au Développement Durable et plus particulièrement les enjeux liés à la gestion des ressources : trier, collecter, recycler, réutiliser.

L'étude du cycle infini du verre montre comment le recyclage permet de préserver les ressources naturelles lors de la fabrication du verre grâce au calcin.

La sensibilisation des élèves aux **consignes de tri du verre** donne du sens à la notion de citoyenneté au regard du **développement durable**, la participation des citoyens au tri des emballages ménagers constituant le premier maillon de la chaîne de recyclage. Le programme pédagogique permet également de découvrir la diversité des utilisations du verre.



Le site www.verre-avenir.fr/juniors/

Ce site, spécialement conçu pour les enfants, contient toutes les informations sur le recyclage du verre. La rubrique « Le coin récré » propose des jeux ainsi que deux vidéos. La consultation guidée du site peut utilement faire l'objet d'une séance de préparation à la mise en œuvre du programme pédagogique.

VALTOM



Le VALTOM est la collectivité publique en charge de la valorisation et du traitement des déchets ménagers du Puy-de-Dôme et du nord de la Haute-Loire. Au service des usagers, le VALTOM met en œuvre une politique de gestion des déchets responsable, innovante, durable et en adéquation avec les objectifs européens, nationaux et régionaux.

Prévention, valorisation, transport, traitement et stockage sont ses domaines d'actions poursuivant les objectifs suivants :

« **Produire moins, valoriser plus, maîtriser les coûts, dans une logique d'optimisation et de coopération** »

Lien internet : <http://www.valtom63.fr/espace-pedagogique/>

[Outil : TRASH TEST Ordures ? Pas si sûr !](#)



Découvrez le parcours de vos déchets

Aujourd'hui, dans le Puy-de-Dôme et le nord de la Haute-Loire, nous produisons près **de ½ tonnes de déchets par an et par habitants**. C'est trop !

La priorité du VALTOM : réduire le poids de nos poubelles et valoriser le maximum de déchets.

Vous pouvez nous aider ! Mais pour être efficace, il faut jeter moins et mieux.

Découvrez au travers de ce jeu le parcours de 7 objets en fin de vie.

A vous de jouer !

RÉSEAU COMPOST CITOYEN AURA



Le **Réseau Compost Citoyen Auvergne-Rhône-Alpes** est une association fondée en septembre 2013 dans le but de **développer le compostage de proximité** : compostage/paillage, compostage partagé (en pied d'immeuble, de quartier, bourg,), compostage autonome en établissements (cantines scolaires, maisons de retraite, camping, entreprises), lombricompostage individuel et collectif, à l'échelle de la région Rhône-Alpes.

L'association est membre du [Réseau national Compostage Citoyen](#), est soutenue financièrement par l'ADEME Rhône-Alpes et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Lien internet : <https://compostcitoyen-auvergne-rhonealpes.org/>

Sur ce site, vous aurez à votre disposition des informations sur la gestion des biodéchets, des articles, et des outils de communication de type fiches techniques et guide ainsi que des photos....

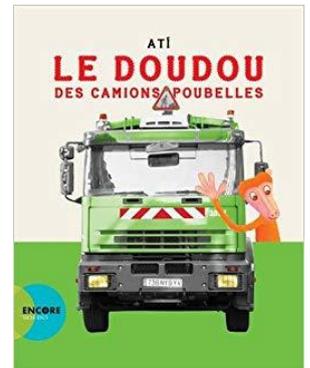
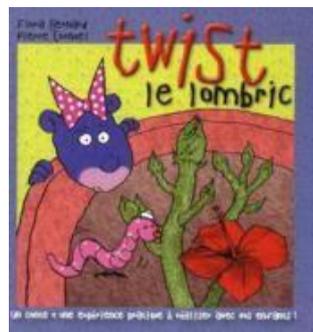
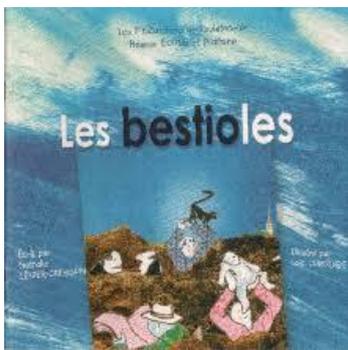


Télécharger la plaquette du Réseau Compost Citoyen AURA sur leur site internet

En plus de ces outils, le services déchets met également à votre disposition ces supports utilisés lors de ses séances d'animations.

- Livres :

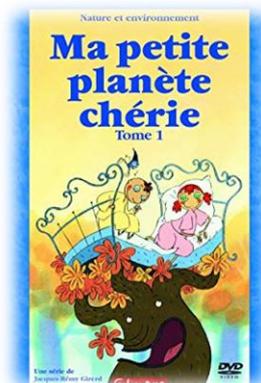
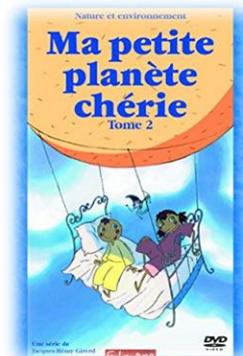
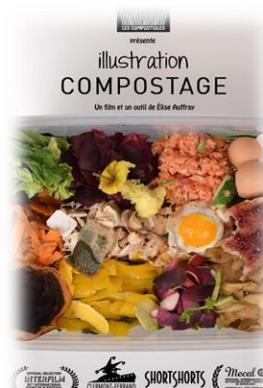
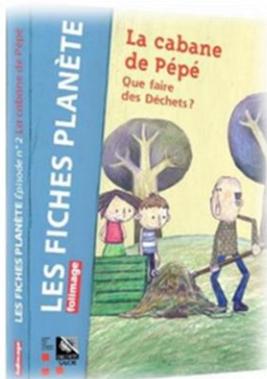
- Le doudou des camions poubelles : ATI
- Les bestioles : Natalie LÉGER-CRESSON
- Twist le lombric : Flora BERNARD & Pierre CORNUEL



Avec son doudou

- DVD :

- Ma petite planète chérie de FOLIMAGE
- La cabane de pépé de FOLIMAGE
- L'étonnante histoire du recyclage des emballage plastique de VALORPLAST
- Illustration compostage de ELISE AUFRAY (Graphiste / Designer)



Mettre en place le tri des déchets dans votre classe et établissement

Le Service Déchets de la communauté de communes AMBERT LIVRADOIS FOREZ peut vous aider à mettre en place le tri des déchets au sein de votre classe et de votre établissement.

Pour cela nous pouvons vous fournir :

- Des sacs de tri
- Des containers jaunes
- Des affiches consignes de tri
- Une sensibilisation



AMBERT LIVRADOIS FOREZ

CONSIGNES DE TRI

EMBALLAGES ET PAPIERS / CARTONS			
VERRE			
DÉCHETS ORGANIQUES			
TEXTILE		NON RECYCLABLES	

Selon vos besoins, nous adaptons les solutions.

Il suffit de nous contacter :
au 04-73-82-76-91

Et pour aller plus loin, nous vous invitons à vous rendre sur le site :

TERRACYCLE



TerraCycle **Élimine la Notion de Déchet**[®] en recyclant le « non-recyclable ».

Que ce soient vos dosettes de café, les stylos usagés de vos écoles ou même les gants en plastique de vos usines, TerraCycle permet la collecte et le recyclage de tous types de déchets. Ils travaillent avec des collecteurs particuliers, de grandes firmes, des PME, des commerces de proximité, des villes et cela dans plus de 21 pays.

Grâce à votre contribution, ils détournent des milliards de déchets de l'enfouissement et de l'incinération.

Lien internet : <https://www.terracycle.com/>

TerraCycle propose une multitude de programmes qui vous permettent de faire recycler presque tous les types de déchets.

La démarche est simple : adhérez aux programmes et commencez la collecte.



Des points de collecte, pour certains déchets, existent déjà sur notre territoire.

N'hésitez pas à contacter le service Déchets au : 04-73-82-76-91

Programmes présents sur le territoire d'AMBERT LIVRADOIS FOREZ

- COLLECTIBIO

Déchets acceptés dans le programme : sachets souples, gourdes, films en plastique, coupelles, bols et assiettes.

Point de collecte publique : Biosens à AMBERT

- SIGNAL

Déchets acceptés dans le programme : brosses à dents à dents en plastique et dentifrices souples de toutes marques.

Point de collecte publique : Association « Sous le manguier » à DOMAIZE et l'École publique d'ARLANC

- MATERNE

Déchets acceptés dans le programme : toutes les gourdes de compote et crème dessert de toutes les marques.

Point de collecte publique : École Louis Portebois à OLLIERGUES

- HARRYS

Déchets acceptés dans le programme : tous les emballages de pains de mie, pains spéciaux et viennoiseries de toutes les marques emballages de pains « sans gluten ».

Point de collecte publique : École Louis Portebois à OLLIERGUES

- ST MICHEL

Déchets acceptés dans le programme : tous les films plastique de biscuits et pâtisseries ainsi que toutes les barquettes en plastique de toutes marques.

Point de collecte publique : Association « Sous le manguier » à DOMAIZE et École élémentaire d'OLLIERGUES

- NESCAFÉ DOLCE GUSTO / SPÉCIAL T

Déchets acceptés dans le programme : toutes les capsules des deux marques en plastique (pas d'aluminium).

Point de collecte publique : École Louis Portebois à OLLIERGUES

- TASSIMO

Déchets acceptés dans le programme : tous les TDISCs (café, thé, chocolat, lait) de la marque TASSIMO ainsi que les emballages en aluminium contenant les TDISCs.

Point de collecte publique : Association « Sous le manguier » à DOMAIZE, École élémentaire d'OLLIERGUES et École Publique d'ARLANC

- UHU

Déchets acceptés dans le programme : emballages UHU sauf pictogramme danger inflammable.

Point de collecte publique : Local associatif de DOMAIZE et École d'OLLIERGUES

Exemple de programmes de recyclage pour votre classe ou établissement

- Recyclage des gourdes de compote
- Recyclage des instruments d'écriture
- Recyclage UHU

- Recyclage des gourdes compotes

PROGRAMME DE RECYCLAGE DES GOURDES DE COMPOTE

DÉCHETS ACCEPTÉS

1 Toutes les gourdes de compote Pom'Potes et Ma Pause Fruit.



2 Toutes les gourdes de crème dessert / les gourdes de compote d'autres marques



Les gourdes collectées au sein du programme sont:

1. Toutes les gourdes de compote Pom'Potes et Ma Pause Fruit
2. Les gourdes de compote et de crème dessert d'autres marques

Toutes les gourdes collectées doivent être vides.

Les gourdes qui ne pourront pas être collectées sont:

Les gourdes de jus de fruit

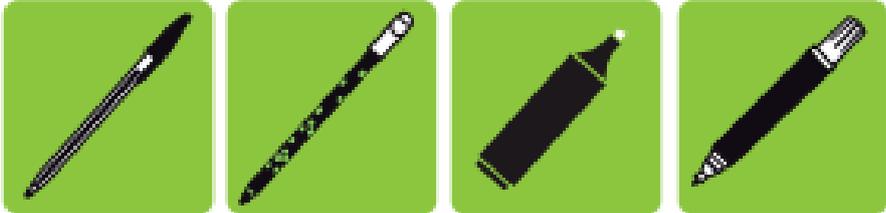


- Recyclage des instruments d'écriture

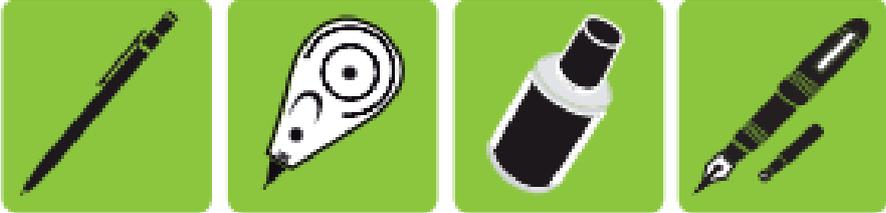


Programme de recyclage des instruments d'écriture

Articles acceptés
stylos bille, feutres, surligneurs, marqueurs

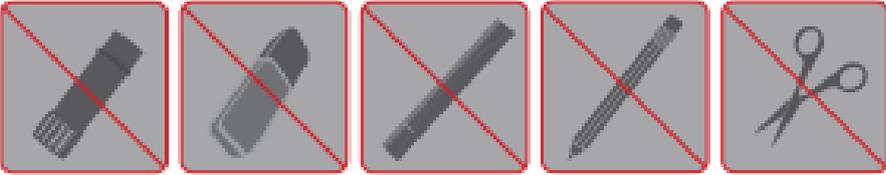


stylo-miné, correcteurs (souris, bouteilles et styles), stylos plume, carafoules



Attention: les tubes de colle ne sont pas acceptés.

Articles non acceptés



Tubes de colle Gommages Règles Crayons de bois Objets coupants



- Recyclage UHU

PROGRAMME DE RECYCLAGE



DÉCHETS ACCEPTÉS

Seuls les emballages de la marque UHU® sont acceptés



Attention, pour des raisons de sécurité les colles sur lesquelles figurent le pictogramme ci-dessous ne doivent pas être envoyées à TerraCycle.



Déchets non acceptés dans le programme :

- Les rubans adhésifs
- Les correcteurs (liquides ou en rollers)
- Les tubes de colle de fixation et de construction
- Les aérosols de colle
- Les tubes de colle à bois
- Les pastilles adhésives ou les pâtes époxy



Les établissements témoins VALTOM

Depuis 2008, 161 établissements ont bénéficié d'interventions entièrement financées, pour s'engager dans une démarche active d'éducation au développement durable : la prévention des déchets, c'est-à-dire réduire la quantité et la nocivité des déchets que nous produisons par des actions simples et efficaces.

Actions engagées

Ce dispositif d'adresse aux établissements scolaires souhaitant initier des actions de réduction des déchets au sein de leur établissement, en associant les jeunes et les équipes éducatives.

Ce dispositif est mené avec l'Education Nationale et le Collectif Régional d'Education à l'Environnement Auvergne (CREEA) pour :

- Permettre aux établissements scolaires de développer un projet personnalisé et interdisciplinaire sur la réduction des déchets.
- Réduire la quantité et la nocivité des déchets produits en établissement scolaire par des actions simples et efficaces.
- Associer les différents acteurs d'un établissement.
- Apporter une expertise et former le personnel.
- Accompagner techniquement et financièrement les projets.
- Valoriser les actions.

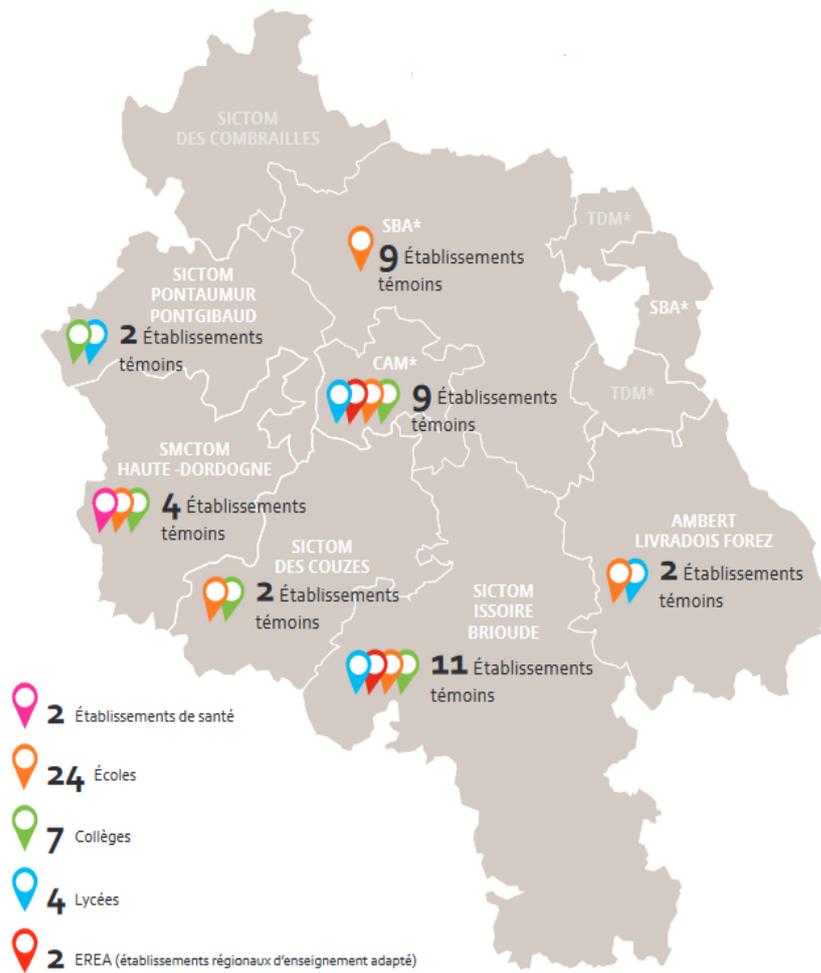
Résultats obtenus

- 136 établissements inscrits depuis 2018.
- 39 inscriptions en 2016 / 2017.
- Des actions variées : achat de fournitures éco-responsables, détournement d'objets, compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire, jardinage naturel, etc.

Le plus

- Amélioration du cadre de vie.
- Renforcement du lien entre les élèves et les divers services de l'établissement.
- Accompagnement pluriannuel.
- Projet interdisciplinaire.

Etablissements témoin 2016 - 2017



CAM* : Clermont Auvergne Métropole
 TDM* : Thiers Dore Montagne
 SBA* : Syndicat du Bois de l'Aumône



Lien internet : <http://www.valtom63.fr/espace-pedagogique/etablissements-temoins/>

Plaquette : Établissement Témoins 2019 / 2020

ÉTABLISSEMENTS TÉMOINS

Inscription au dispositif
2019/2020

Votre projet d'éducation
au développement durable 

"Passer de la réflexion à l'action pour réduire ses déchets"



Gaspillage
alimentaire,
compostage,
éco-consommation,
réemploi, etc...

VALTOM
Valorisons notre avenir

SUR LE TERRITOIRE | TOUS ACTEURS!

EXPERTS

Des experts apportent leurs compétences de diagnostic et de formation dans les projets compost et de lutte contre le gaspillage alimentaire.

VALTOM

Chef d'orchestre du projet, il finance et pilote le dispositif.



Etablissements témoins
Mise en place d'actions de réduction des déchets

REEA*

Pour le compte du VALTOM, les animateurs environnement du REEA accompagnent les établissements dans la conduite de leur projet.

*REEA: Réseau d'Education à l'Environnement Auvergne

Education nationale

Le Rectorat et les Directions académiques de Haute-Loire et du Puy-de-Dôme apportent leur caution pédagogique au dispositif et diffusent les appels à projet.

Syndicats de collecte

Les syndicats adhérents au VALTOM interviennent en amont des projets sur le tri et en aval pour pérenniser les projets.

JE VEUX M'ENGAGER! | JE PEUX M'INSCRIRE?

Le dispositif Etablissements Témoins s'inscrit dans le programme «Agir pour moins de déchets» du VALTOM. Depuis 2008, 161 établissements ont bénéficié d'interventions entièrement financées pour s'engager dans une démarche active d'éducation au développement durable : **la prévention des déchets**, c'est à dire réduire la quantité et la nocivité des déchets que nous produisons, par des actions simples et efficaces.

QUI EST CONCERNE?

Toute entité éducative (écoles dès le CE2, collèges, lycées, accueils de loisirs), souhaitant passer de la réflexion à l'action pour réduire ses déchets au travers d'un **projet concret et interdisciplinaire** qui peut être complémentaire avec des démarches E3D*.

COMMENT Y PRENDRE?

Vous voulez être initiateur d'actions de réduction des déchets qui associeraient jeunes et équipes éducatives, et vous avez besoin d'un accompagnement pour développer votre projet et **construire avec vous** les conditions de sa pérennité ? Inscrivez-vous dès maintenant pour avoir la chance d'être sélectionné. Attention, le nombre de places est limité !

QUELLES ACTIONS?

Compostage, gaspillage alimentaire, poulailler pédagogique, éco-consommation, réemploi, nocivité des déchets et bien d'autres thématiques encore pourront être développées à travers votre projet.

Retrouvez les fiches des projets et le clip des établissements témoins dans l'espace documentaire du site www.valtom63.fr

*Etablissement en Démarche globale de Développement Durable

AUCOEUR DU PROJET | LA DEMARCHE



Intervention au collège de Rochefort Montagne - Gaspillage alimentaire

ACCOMPAGNEMENT

Un animateur environnement du REEA vous rencontre entre septembre et octobre pour définir précisément le projet.

Il accompagnera votre groupe de jeunes sur plusieurs séances tout au long de l'année.

Des interventions sur la problématique globale des déchets aident les jeunes à mieux s'approprier le sujet.

SENSIBILISATION



Ateliers de sensibilisation avec une animatrice environnement



Pesée des déchets de cuisine à l'école d'Ambert

DIAGNOSTIC

A l'aide d'outils spécifiques, les élèves évaluent les quantités et la nature des déchets produits dans l'établissement, identifient les partenaires à mobiliser et les pistes d'actions possibles.

Les équipes éducatives concernées par le projet sont formées. Un expert technique intervient spécifiquement en soutien des projets compostage et gaspillage alimentaire.

FORMATION EXPERTISE TECHNIQUE



Formation du personnel de cuisine par un maître composteur à l'école d'Auinat



Les élèves de l'école d'Aydat brassant leur compost

PLAN D'ACTIONS

Sur la base du diagnostic, les acteurs du projet concrétisent leur plan d'actions de réduction des déchets.

Expos, portes ouvertes, articles, ateliers, films, conférences de presse, toutes les idées sont bonnes pour les ambassadeurs de la prévention.

VALORISATION RETRANSMISSION



Les CM2 de l'école de Vertolaye, forment les plus petits à l'utilisation du composteur scolaire

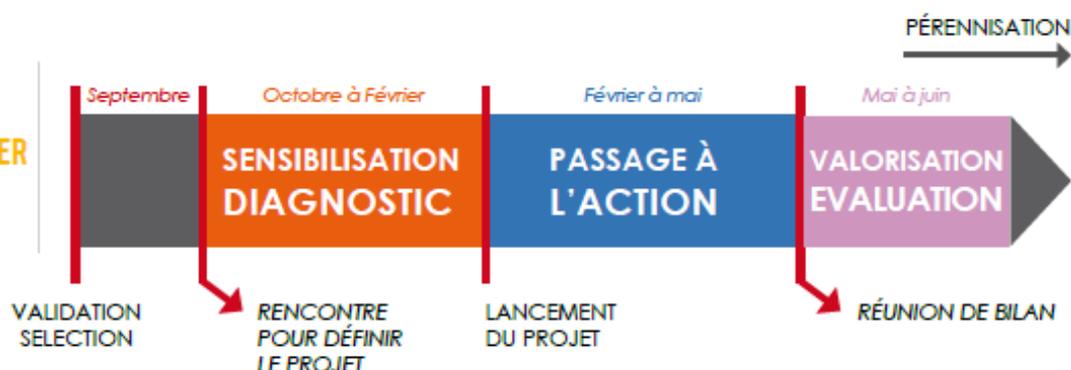
EN RESUME ? UN ACCOMPAGNEMENT DANS LE TEMPS

ACCOMPAGNEMENT

En participant vous bénéficiez :

- d'interventions totalement financées par le VALTOM
- d'un accompagnement (technique, méthodologique et pédagogique) adapté à vos besoins par un animateur environnement du REEA (réseau régional d'éducateurs à l'environnement)
- d'un diagnostic et de formations spécifiques par un spécialiste (gaspillage alimentaire, compostage, etc.)
- d'outils d'échange (site internet, forum de discussion) et supports pédagogiques variés et adaptés (expériences, enquêtes, fiches actions, etc.)
- d'une personne référente pour vous aider à communiquer et valoriser vos actions.

CALENDRIER



ETABLISSEMENTS TEMOINS

**Vous souhaitez être sélectionné ?
Inscrivez-vous !**

Le dossier technique et la fiche d'inscription sont disponibles sur le site www.valtom63.fr dans « l'espace documentaire » ou sur simple demande à accueil@valtom63.fr

**Merci de nous retourner la fiche d'inscription remplie
avant le vendredi 13 septembre 2019 :**

Par mail : epannetier@valtom63.fr

Par courrier : VALTOM - 1 chemin des Domaines de Beaulieu - 63000 CLERMONT-FERRAND

PLUS D'INFORMATIONS : WWW.VALTOM63.FR

Les partenaires :



Les poules à l'école

Des poules dans la cour de récré...
Autant de projets qui offrent des opportunités pédagogiques et relationnelles.



Les poules sont des animaux formidables.

Les agents du service déchets peuvent vous accompagner dans votre projet.

Les points de vigilance :

-Un poulailler pédagogique est le projet d'une école et non d'une seule classe de l'école. Il fait appel à des partenaires (parents, personnel communal,...) et au bénévolat des enseignants.

-Anticiper les différents aspects et les formaliser à l'écrit dans un projet pédagogique.

-A définir en amont de la mise en œuvre :

- **Le lieu :** ne doit pas être accessible en direct par les élèves (patio intérieur, clôture...); les élèves se rendent dans un poulailler accompagné d'un adulte.
- **Le temps :** scolaire uniquement ? scolaire et périscolaire ? Avec quelle personne (enseignant, personnel municipal...)
- **Le nombre de poules :** cohérent par rapport à la surface disponible, au budget alimentation, soins...
- **La race de poules :** à définir en fonction de l'objectif pédagogique, pondeuse, d'ornement ou privilégier la race locale.

- **L'entretien / le nettoyage** : qui ? les élèves ne doivent pas nettoyer les fientes.
- **L'alimentation** : laquelle ? qui finance ? qui va acheter ?
- **Le nourrissage** : qui / quand ? Anticiper les week-ends, les petites vacances et les grandes vacances.
- **Les soins vétérinaires** : les poules sont des êtres vivants qu'il convient de respecter ; le recours à un vétérinaire peut être nécessaire.
Qui paiera la facture ? école, mairie, convention avec un vétérinaire bénévole.
- **Les œufs** : prendre l'habitude de les ramasser quotidiennement et de les dater au feutre indélébile. Ils ne peuvent être utilisés par la cantine. Prévoir également le ramassage des œufs pendant les vacances.
- **Et pour finir** : comment gérer le décès d'une poule (annonce et corps) Que deviendront les poules si l'équipe enseignante se désinvestit du projet.



Infos pratiques :

Nous rappelons que l'installation d'un poulailler dans un établissement scolaire doit être soumise à la DDPP 63 (Direction Départementale de la Production des Populations) pour approbation.

De plus, les œufs produits par les poules ne peuvent en aucun cas intégrer le circuit de restauration ni être donnés. Certaines écoles les donnent tout de même aux parents d'élèves en leur demandant une décharge de responsabilité.

La réglementation nous dit :

La réglementation applicable aux sous-produits animaux est définie par l'arrêté du 28 février 2008 relatif aux modalités de délivrance de l'agrément sanitaire et de l'autorisation, et par le règlement (CE) N° 1069/2009 du PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 21 octobre 2019. Établissant des règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux et produits dérivés non destinés à la consommation humaine et abrogeant le règlement (CE) N° 1774/2002 règlement relatif aux sous-produits animaux.

Il est interdit de donner des restes de nourriture de restauration collectives aux porcs qui sont des animaux de rente destinés à la consommation humaine depuis le 22 mars 1985.

Seuls les animaux listés dans l'arrêté du 28 février 2018 peuvent bénéficier sous certaines conditions des restes de nourritures de restauration collective.



**T'as d'bio
œufs
tu sais!**

- L'œuf, aliment de base dans le monde entier, est une protéine de qualité bon marché
- En France : on consomme environ 250 œufs/an par personne produits transformés compris
- L'œuf considéré comme protéine de référence par l'OMS. (Organisation Mondiale de la Santé)
- Bienfait -> 2 œufs apportent 20% des besoins quotidiens en protéines et aide à la fixation du calcium

Astuces:

- Les œufs s'utilisent à température ambiante : sortez-les du frigo une heure avant de les utiliser.
- Pour écaler un œuf dur : taper sa base et son sommet sur une table, puis faites-le rouler sur lui-même pour casser toute la coquille qui doit alors s'enlever toute seule!
- Impossible de vous rappeler si un œuf est cuit dur ou cru? Faites le tourner sur une table. Si il va lentement et freine tout seul, c'est qu'il est cru.
- Pour vérifier si un œuf est frais: plongez-le dans l'eau. Plus il est vieux, plus il flotte près de la surface.
- Soyez très attentif à la cuisson. Si elle se fait à température trop élevée ou trop longtemps, les protéines de l'œuf risquent de libérer du soufre.

Fiches pratiques de Zéro Waste France

Nous vous proposons deux fiches rédigées par l'association Zéro Waste France, pour vous aider dans l'organisation de vos prochaines actions rédigées par Zéro Waste France :

- Organiser un pique-nique zéro déchet
- Organiser sa kermesse zéro déchet



Cette association créée en 1997, est financée en majorité par les dons et adhésions des citoyens et des associations. Leur adhésion leur donne les moyens d'agir et de garantir l'indépendance de Zéro Waste France.

Leur vision : défendre une démarche zéro déchet, zéro gaspillage ambitieuse, qui donne la priorité à la réduction à la source.

Leur but s'inscrit dans le cadre d'une transition écologique globale, du respect des droits humains et d'une meilleure prise en compte des populations les plus défavorisées et des générations futures.

Lien internet : <https://www.zerowaste france.org/>

Une démarche positive pour aller vers une société *zéro* gaspillage et *zéro* déchet.



Organiser un pique-nique zéro déchet

Un pique-nique génère souvent une montagne de déchets : des emballages alimentaires, des verres, couverts, assiettes jetables et serviettes jetables, etc. Mais c'est pourtant facile à éviter en mettant en place quelques alternatives, le tout dans une ambiance conviviale et ludique !



S'équiper

Gobelets, vaisselle et couverts réutilisables

Gourdes, thermos et carafes

Serviettes en tissu

Contenants pour rapporter les restes

Sacs pour trier vos déchets (biodéchets, recyclables et résiduels)

En amont

Les clefs de réussite de votre pique-nique zéro déchet : la préparation et la communication ! Prévenez vos invités en rappelant les bonnes pratiques de la démarche zéro déchet.

Pour vous équiper, demandez à chacun d'apporter ce qu'il faut ou bien fournissez vous-même le matériel : vous avez sûrement tout ce qu'il faut chez vous !

Pour le repas : préparez un plat maison et emportez-le dans un tupperware. Privilégiez ce qui se mange avec les doigts pour limiter le besoin de vaisselle et ce qui est proposé à la vente sans emballages (pain, fruits et légumes, noix, fromage, etc.).



N'oubliez pas la règle des 3R !

Réduire
Réutiliser
Recycler
/ Composter

Après le pique-nique

Évitez le jetable et donnez la priorité au matériel réutilisable.

Si ce n'est pas possible, optez pour des matériaux recyclables (bouteille en verre pour une boisson par exemple). Si il n'y a pas de possibilités de tri des déchets sur place, prévoyez de les apporter en point de collecte et d'apporter les biodéchets à un composteur collectif ou individuel.



Embarquez vos amis dans l'aventure et faites leur découvrir le zéro déchet. Prenez-vous au jeu : le défi de vos prochains pique-niques sera de ne produire aucun déchet non recyclable, voire aucun déchet tout court !

Guide méthodologique

Organiser sa kermesse zéro déchet : 4 fiches actions



Passer à la vaisselle réutilisable



Mettre en place le tri



Une d-éco et des cadeaux zéro déchet



Eviter le gaspillage

En route pour une kermesse zéro déchet !

La kermesse de fin d'année est un moment très attendu aussi bien par les élèves et leurs parents que l'équipe éducative. C'est une fête importante qui permet aux élèves de clôturer l'année scolaire en donnant une représentation, souvent accompagnée d'un repas, d'un pot, d'une tombola, etc. qui sont autant de postes potentiellement producteurs de déchets.

Ce document a pour objectif, via des fiches actions ciblées, de limiter les déchets produits et d'optimiser leur gestion pour faire en sorte qu'ils soient valorisés, cela en améliorant la dimension festive et collaborative de cet évènement.

La démarche Zero Waste (zéro déchet, zéro gaspillage) appliquée à une kermesse fait appel à l'anticipation, l'inclusion et la créativité.

Dans la réduction des déchets comme dans tout système organisationnel, il s'agit d'éviter que des problèmes (en l'occurrence liés aux déchets) ne surviennent. **Pour cela, il faut imaginer en avance les situations auxquelles vous serez potentiellement confrontés. L'objectif est d'anticiper le problème avant qu'il ne survienne.**

La kermesse étant un évènement bien particulier, à la croisée des agendas des élèves, des parents et des équipes éducatives, il est intéressant d'inclure toutes les parties prenantes, notamment les enfants, qui ont beaucoup à apprendre d'une démarche zéro déchet.

L'école est la fabrique de la connaissance et du savoir-faire, cela est également valable pour le dernier évènement de l'année : l'équipe éducative et les élèves peuvent partager leur créativité pour rendre cet évènement unique et durable.

Qu'est-ce qu'une démarche zéro déchet, zéro gaspillage ?

C'est une démarche visant à préserver les ressources et à limiter la pollution. Cela passe par des achats durables en amont, une utilisation allongée des objets et une attitude responsable en aval (réutilisation, recyclage).

Lors d'un évènement, cela implique de :

- S'interroger sur le besoin auquel je veux répondre et identifier le déchet potentiel associé
- Voir s'il est possible d'éviter le déchet en répondant différemment au besoin
- Si non, le remplacer par du réutilisable ou lui offrir une seconde vie
- Enfin, trier et valoriser

Illustration : Bloutouf pour Famille Zéro Déchet



Les illustrations de ces fiches ont été extraites du livre « les Zenfants Zéro Déchet »



Illustration : Bloutouf pour Famille Zéro Déchet

Passer à la vaisselle réutilisable

La vaisselle jetable est souvent choisie par défaut pour les kermesses alors que la vaisselle réutilisable est plus écologique et confortable (car plus résistante).

Comment faire ?

Pour éviter d'acheter des articles jetables (même compostables ou recyclables), vous pouvez proposer la version réutilisable équivalente : remplacer les assiettes en carton ou les couverts en plastique par de la vaisselle réutilisable, les serviettes et les nappes en papier par du linge de table en tissu. Pour se passer des produits jetables, il est conseillé de penser dès la préparation à des aliments facilement transportables et mangeables avec les doigts.

- **Trouver le matériel** : Vous pouvez demander à emprunter du matériel auprès de structures voisines ayant recours à de la vaisselle réutilisable : régie de quartier, mairie de votre arrondissement, votre propre restaurant scolaire, etc. Vous pouvez aussi trouver le matériel nécessaire en location (via Zilok, Matelo, ...) ou recourir à un système de prêt (Oukit en région parisienne). Vous pouvez aussi acheter un stock de vaisselle réutilisable, notamment en développant des liens avec d'autres écoles et en mutualisant cet achat.
- **Mettre en place une consigne** : Sur des événements accueillant beaucoup de public, un système de consigne sur certains objets permet d'inciter les participants à les retourner à la fin de l'événement.
- **Le lavage** : L'étape du lavage peut être effectuée de différentes façons, en utilisant le matériel de lavage de la cantine, en répartissant la vaisselle sale entre plusieurs parents volontaires pour la ramener à laver, ou en demandant aux convives de laver chacun leurs couverts.

Le +

Remplacer la vaisselle jetable par de la vaisselle réutilisable est une action très visible et permet de **sensibiliser les enfants et les adultes aux bonnes pratiques en abandonnant le geste de jeter**. Cela donne de la valeur à un objet qui a vocation à être réutilisé et peut servir d'amorce à des discussions sur la démarche.

Retour d'expérience

Deux écoles, l'une dans le 11ème arrondissement de Paris et l'autre dans le 9ème, ont toutes les deux organisé leur kermesse simultanément, à la différence que l'école du 11ème a décidé d'organiser sa kermesse selon les principes du zéro déchet. Au final : l'école du 11ème a produit un tout petit sac poubelle composé de quelques restes alimentaires contre 2 gros sacs pleins de vaisselles jetables dans le 9ème. L'année suivante, épatée par ce résultat, l'école du 9ème s'est également engagée dans une démarche de réduction des déchets !



Une d-éco et des cadeaux zéro déchet

Illustration : Bloutouf pour Famille Zéro Déchet

Les kermesses sont des événements joyeux à destination des enfants. La décoration y a donc une place prépondérante. Malheureusement, elle est souvent jetable : cadeaux, ballons, nappes, confettis. Pour réduire l'impact de la déco, il est possible d'éviter l'achat de matériel superflu ainsi que de réfléchir en amont à la façon dont la décoration pourra être réutilisée, ou en dernier recours recyclée. En ce qui concerne les cadeaux, on peut miser sur le fait maison ou la seconde main, et ainsi éviter les goodies à la durée de vie très courte.

Comment faire ?

Il y a différentes façons de se passer du neuf et du jetable. Dès le début de la réflexion concernant les cadeaux et la décoration, il est important de se poser les bonnes questions.

- **Faire avec l'existant** : De quoi disposons-nous déjà ? Peut-on modifier tel objet pour le transformer en cadeau ou décoration ? Les enfants ont-ils réalisé certaines créations dans l'année qui pourraient être réutilisées et ainsi mises en valeur ?
- **Demander autour de vous** : Mon voisin peut-il me prêter du matériel de décoration ? Puis-je passer par une plateforme de don ou de location : Mutum, Zilok, Matelot, Donnons.org, Recupe, Le Bon Coin, etc. ? Peut-on trouver des chutes de tissu chez les commerçants du quartier pour fabriquer de magnifiques banderoles ?
- **Anticiper le devenir** : Que va devenir ce matériau ? Pourra-t-il être réutilisé/recyclé ? Pourrais-je installer un espace d'exposition permanente dans mon école ?

Le + pour les cadeaux

Le meilleur déchet étant celui qu'on ne produit pas, le cadeau le plus zéro déchet est immatériel ! Plusieurs possibilités sont envisageables : parcours de jeux, bon pour une sortie scolaire ou un parcours de découverte, séance d'apprentissage du vélo,... Au lieu d'avoir un petit cadeau en plastique à chaque stand de jeu, l'enfant remplit une carte de tampons et va chercher son cadeau dématérialisé une fois la carte pleine. En plus, les enfants gardent plus facilement en tête les expériences que les objets ! Si le cadeau "dématérialisé" n'est pas possible, pensez à privilégier des objets utiles.

Retour d'expérience sur la décoration et les cadeaux.

En 2017, l'école Moderato Montessori a organisé sa kermesse avec comme thème le zéro déchet. Ainsi, toute la fête était pensée pour éviter les déchets : en ce qui concerne les jeux, les enfants pouvaient jouer dans des stands en accord avec la thématique : chamboule-tout en boîtes de conserve, bowling où chaque quille correspondait à une attitude à bousculer (prendre des bains, laisser la lumière allumée, etc.), mais aussi stand d'un maître composteur et sensibilisation aux déchets !



Eviter le gaspillage lié au repas

Illustration : Bloutouf pour Famille Zéro Déchet

La démarche zéro déchet appliquée aux repas et collations a pour objectif de limiter les emballages et les biodéchets (déchets de préparation des repas et restes alimentaires) jetés à la poubelle.

Comment faire ?

La “poubelle de la cuisine” comporte une grande majorité d'emballages et de restes alimentaires (préparations ou aliments non consommés). Il est tout à fait possible d'éviter que ces produits se retrouvent jetés, à condition d'anticiper :

- **En amont** : Pour réduire les emballages, il est possible d'acheter les produits en vrac ou en grande portion, suivant les besoins identifiés. De plus, pour que la démarche prenne, il est important de communiquer auprès des parents notamment, en les incitant le cas échéant à transporter les aliments dans des boîtes hermétiques plutôt que dans de l'alu. Boîtes qui pourront ensuite servir à ramener les restes !
- **Pendant** : Lors du service, proposer des petites portions de gâteaux par exemple pour éviter que la moitié ne se retrouve à la poubelle si l'enfant n'a plus faim ou s'il n'aime pas.
- **À la fin** : Un “appel aux restes” peut être lancé pour faire un second service avec les restes. S'il reste toujours des aliments, il est possible de proposer aux participants de repartir avec.

Le +

Pourquoi ne pas impliquer les enfants dans la démarche en organisant une pré-fête où ils participeraient à la préparation des aliments ? Pourquoi ne pas l'intégrer à un apprentissage du parcours “du champ à l'assiette” ? De cette façon, les enfants comprendraient la valeur des aliments qu'on leur sert et seraient plus sensibles au gaspillage alimentaire.

Retour d'expérience

Une Disco Soupe est un événement organisé en amont des repas où les participants, bénévoles, cuisinent tous ensemble des denrées qui étaient destinées à la poubelle dans une ambiance festive.



Mettre en place le tri

Illustration : Bloutouj pour Famille Zéro Déchet

Même s'il est encore difficile de ne produire aucun déchet, il est possible de favoriser le bon traitement des déchets et leur valorisation en les triant à la source.

Comment faire ?

Pour simplifier le geste de tri, nous recommandons de multiplier les poubelles, de les rendre très visibles et compréhensibles. Au minimum, le point tri comporte deux flux : les déchets recyclables et les déchets non recyclables (poubelle résiduelle). Voici les points auxquels prêter attention :

- **Les consignes de tri** : La signalétique doit permettre de comprendre les consignes de tri en un coup d'oeil (privilégier couleurs et dessins).
- **L'emplacement et les contenants** : Ils doivent permettre le même tri partout, être placés à des endroits stratégiques (près du buffet, à la sortie) et être cohérents avec les consignes de tri (un sac poubelle noir dans une poubelle destinée au recyclage porte à confusion).
- **La valorisation** : Il faut s'assurer en amont que les déchets triés seront valorisés. Cela passe d'abord par vérifier que les déchets recyclables soient bien mis dans les bons bacs (jaune la plupart du temps), et que ces bacs soient sortis le bon jour. Pour les déchets spécifiques non collectés par la collectivité et qui doivent être jetés, il est important de prévoir l'exutoire :
 - biodéchets : composteur collectif ou prestataire spécialisé qui les emmène en plateforme de compostage ou en méthanisation
 - gros volumes de cartons : prévoir un voyage à la déchetterie
 - gourdes de compotes, huile de friture, marc de café : prestataire spécialisé (se renseigner sur internet pour trouver le point de collecte/prestataire le plus proche).

Le +

Le tri des déchets et le recyclage sont des thématiques facilement compréhensibles par un jeune public. Des ateliers de travaux pratiques peuvent être menés pour leur faire comprendre le recyclage (via le papier qu'on peut recycler soi-même avec peu d'outils) ou le compostage (via le lombricompost qui permet également d'observer et comprendre le vivant). La kermesse peut également être l'occasion de préparer en amont la construction d'un composteur à partir de matériaux de récup' (palettes par exemple) pour anticiper la valorisation des restes alimentaires. Une fois construit, pourquoi ne pas le positionner dans un endroit où il pourra profiter à toute la rue ?

Retour d'expérience

En 2002, une école parisienne précurseuse a mis en place le tri des déchets dans les salles de classe avant tout le monde en faisant participer les enfants à la décoration des nouvelles poubelles. Les élèves étaient si fiers de leur travail qu'ils respectaient à la lettre le tri des déchets. Une bonne idée pour faire de ces futurs adultes de nouveaux ambassadeurs du tri !

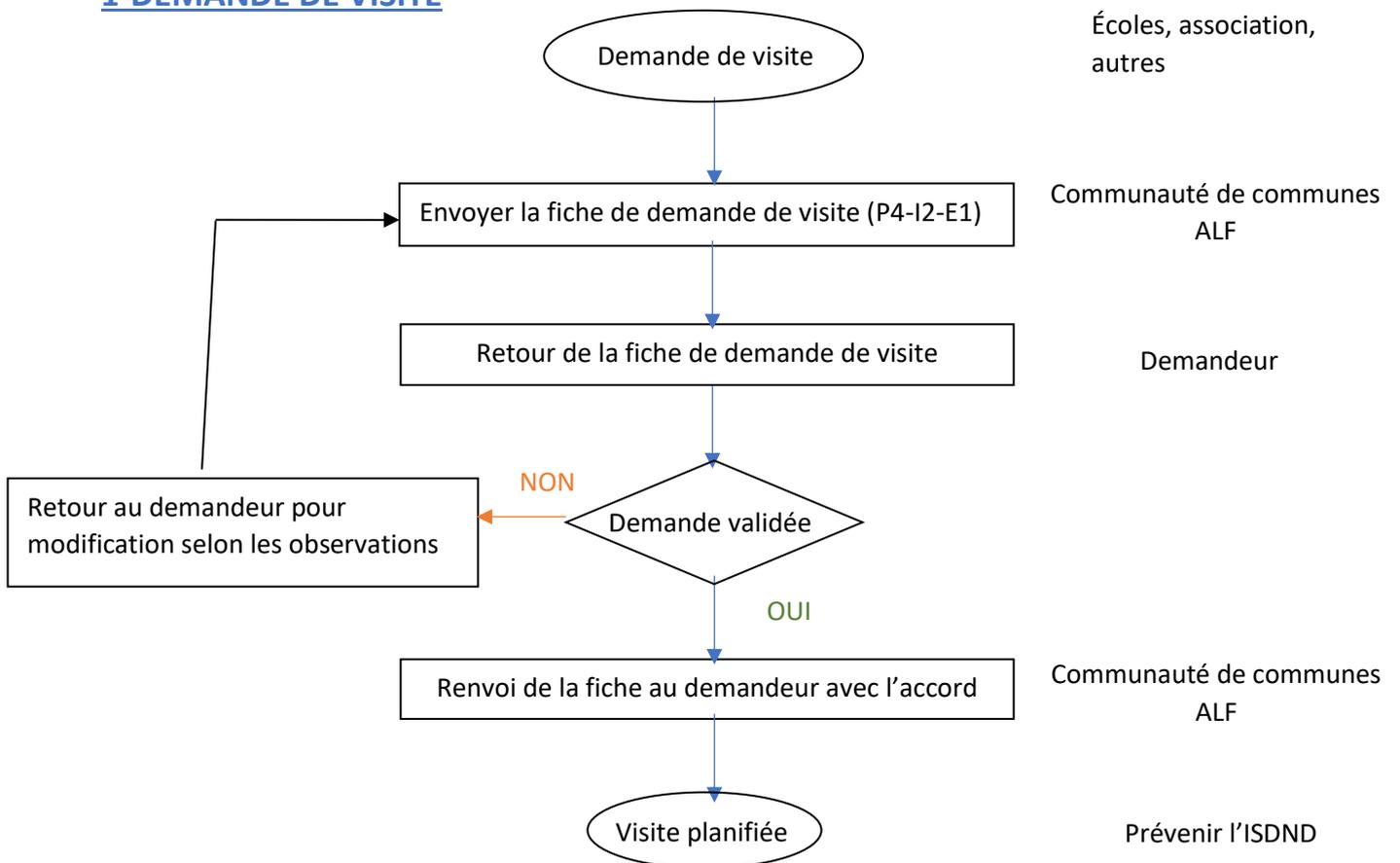


ANNEXES

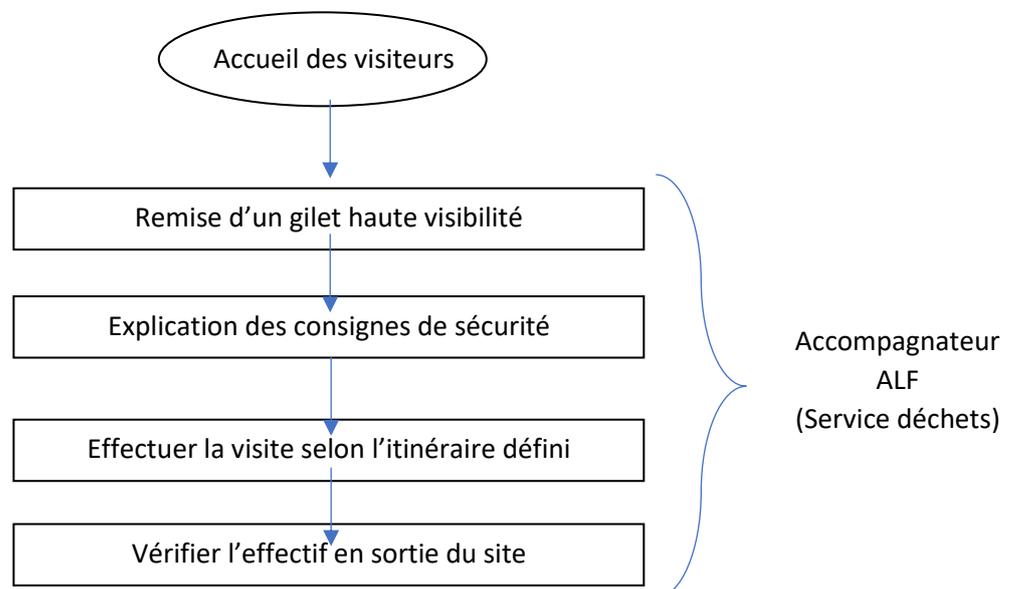


Instructions / Demande pour la visite du site du Poyet à Ambert

1-DEMANDE DE VISITE



2-DEROULEMENT DES VISITES





Le tracé du circuit

Les visites ne sont pas autorisées en cas d'orage ou de vent violent.

3-REGLEMENT DE SECURITE POUR LES VISITEURS

Comportement individuel :

- Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'ISDND et d'apporter du feu sous une forme quelconque.
- Une tenue adéquate est obligatoire : chaussures de marche et gilet haute visibilité.
- Les déchets (par exemple : chewing-gum) ne doivent pas être jetés au sol.
- Les personnes portant des pacemakers doivent se faire connaître.
- Il est interdit de toucher aux boutons et commandes des équipements.
- Il est interdit de monter sur ou dans les engins.
- Il est recommandé de conserver une distance de 10 m autour des engins et véhicules.
- Un accompagnateur du Service déchets d'AMBERT LIVRADOIS FOREZ doit toujours être présent avec les visiteurs.
- Pour les scolaires, prévoir le nombre d'accompagnateurs nécessaires.
- Les visiteurs doivent toujours rester groupés.

NB: ces consignes sont jointes à la demande de visite.

Demandeur

- NOM / Prénom :
- Société / Organisme / Groupe scolaire :
- Adresse :
- Téléphone : Fax :
- Mail :

Descriptif de la demande

- Date et heures souhaitées de la visite :
- Nature de la visite :

POUR LES GROUPES

- Effectif total prévu du groupe :
 - Non scolaires :
 - Scolaires :
 - Le niveau des classes :
 - Nombre d'accompagnateurs adultes prévus (enseignant compris) *:
- Date de la demande :

Signature du demandeur :

Pour La communauté de communes
 AMBERT LIVRADOIS FOREZ
 Le Président,
 Jean-Claude DAURAT

*Nous vous rappelons que pour pouvoir faire la visite vous devez être accompagnés du nombre réglementaire d'adulte.

Important : Prendre connaissance des consignes de sécurité au verso.

Consignes de sécurité liées aux visiteurs

Les visites ne sont pas autorisées en cas d'orage ou de vent violent.

Comportement individuel :

- Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'ISDND et d'apporter du feu sous une forme quelconque.
- Une tenue adéquate est obligatoire : chaussures de marche et gilet haute visibilité.
- Les déchets (par exemple chewing-gum) ne doivent pas être jetés au sol.
- Les personnes portant des pacemakers doivent se faire connaître.
- Il est interdit de toucher aux boutons et commandes des équipements.
- Il est interdit de monter sur ou dans les engins.
- Il est recommandé de conserver une distance de 10 m autour des engins et véhicules.
- Un accompagnateur du Service déchets de la communauté de communes AMBERT LIVRADOIS FOREZ doit toujours être présent avec les visiteurs.
- Les visiteurs doivent toujours rester groupés.
- Pour les scolaires, prévoir le nombre d'adultes accompagnateurs nécessaire :
 - o Maternelle : 2 adultes et à partir de 17 élèves un adulte supplémentaire par tranche de 8 élèves.
 - o Élémentaire : 2 adultes et à partir de 20 élèves un adulte supplémentaire par tranche de 10 élèves.



Fiche de réservation : Gobelets réutilisables



CONVENTION DE PRET DE MATERIEL

valable une année civile

LES GOBELETS REUTILISABLES

Les verres réutilisables, du fait de leur « durabilité », contribuent à préserver l'environnement et à réduire la production de déchets à la source.

Passer d'un bien jetable à un bien durable

Entre : Ambert Livradois Forez Communauté de Communes, sise 15 Rue du 11 Novembre - 63600 Ambert représentée par son Président, Monsieur Jean-Claude DAURAT.

Et :

Représenté par

* * * * *

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

Article 1 : Obligations de Ambert Livradois Forez Communauté de Communes

Ambert Livradois Forez Communauté de Communes s'engage à mettre à disposition de la collectivité ci-dessus nommée le matériel décrit à l'article 2, à compter du.....

La ponctualité dans la remise et la reprise du matériel est importante pour le bon fonctionnement de ce service.

Le matériel manquant sera facturé au tarif indiqué ci-dessous.

Article 2 : L'emprunteur s'engage à prendre en charge les frais occasionnés par le vol, la perte, la détérioration du matériel dont les tarifs sont indiqués à l'article 2. Rendre le matériel lavé et séché dans le conditionnement d'origine. Régler la facture délivrée par la Trésorerie d'Ambert relative au

non-retour des gobelets, à réception de celle-ci. Au-delà de 8 gobelets non restitués, ils seront facturés 0,60 centimes d'euros chacun.

Article 3 : Le matériel mis à disposition

Usage des gobelets :

.....

Cette convention est valable pour les dates suivantes :

Date de départ	CI	N° Boîte	Quantité de départ	Signature	Date de retour	Quantité de retour	Nb manquant	Signature	
							Nombre total de gobelets manquants		
							Montant facture : 0,60€ par gobelets		

Signature de l'association	Ambert Livradois Forez Communauté de Communes Le Président, Jean-Claude DAURAT
----------------------------	---

Fiche de réservation : Matériels pédagogiques

LE DEMANDEUR

Dénomination et adresse de l'organisateur concerné :

.....

Nom, qualité et coordonnées de la personne en charge du projet :

.....

Intitulé du projet :

Date ou période :

Nombre de personnes concernées :

Préciser en quelques mots l'objectif du projet :

--

<u>MATERIEL EMPRUNTE :</u>	
<u>RETRAIT / DEPÔT</u>	Service déchet – Communauté de communes AMBERT LIVRADOIS FOREZ - rue Anna Rodier – 63600 AMBERT Du lundi au jeudi : 8h00 à 12h / 13h30 à 17h30 Le vendredi : 8h00 à 12h / 13h30 à 16h30 Tél. : 04-73-82-76-91
<u>Informations complémentaires</u> (Préciser, si nécessaire, l'état dans lequel le matériel est donné ou rendu)	
Date de retrait :	
Date de retour :	

Réservation enregistrée lepar.....

Réservation clôturée lepar.....